

ASSOCIATIONS

## Le bénévolat sportif à la recherche d'un second souffle

David Picot | A la Une acteurs du sport | Actu expert acteurs du sport | Innovations et Territoires | Publié le 10/11/2022 | Mis à jour le 07/11/2022

**L'écosystème sportif français repose sur 3,5 millions de bénévoles, dont le nombre est à la baisse, en raison de la crise sanitaire et de la diminution de l'engagement des seniors. Vieillesse, implication plus ponctuelle... l'essoufflement du bénévolat sportif constitue un défi de taille pour les collectivités et leur tissu associatif.**



Il était prévu qu'elle rassemble 5 000 participants, entre Rezé et Nantes, en Loire-Atlantique, le 9 octobre. Faute de commissaires en nombre suffisant pour assurer les carrefours sur 15 kilomètres, la 41e édition des Foulées du tram a donc été tout bonnement annulée par une équipe organisatrice gagnée par la lassitude. Phénomène isolé ou véritable tendance ? A ce stade, une certitude, « la situation du bénévolat constitue la première source d'inquiétude des dirigeants associatifs », constate Jacques Malet, président de l'association Recherches et solidarités, qui, dans ses études dédiées au secteur associatif, évalue à 15 % la perte de bénévoles, tous domaines confondus, depuis 2019. Soit près de 2 millions de moins sur les 13 millions de forces vives !

## Les jeunes plébiscitent les projets

Les seniors seraient particulièrement concernés. Dans le sport comme ailleurs, le taux d'engagement des 65 ans et plus ne cesse de diminuer, passant de 37 % en 2013 à 26 % en 2022, selon France Bénévolat <sup>[1]</sup>. Les conséquences ? « Des difficultés qui commencent à se poser au niveau du bénévolat de gouvernance, c'est-à-dire des fonctions de président, trésorier, secrétaire... plus volontiers occupées par ces profils », relate Claire Thoury, présidente du Mouvement associatif, structure qui regroupe les têtes de réseau des associations.

Et si les jeunes s'engagent, « ils s'inscrivent plus facilement sur des projets spécifiques ». De façon plus ponctuelle, en somme. Sur ce fond de transformation de l'engagement, le secteur du sport, qui recenserait environ 3,5 millions de bénévoles, « résisterait plutôt bien par rapport à d'autres », remarque, presque à contre-

courant, Jacques Malet. Il observe une relative dynamique du secteur <sup>[2]</sup> : près de 10 000 associations sportives sont nées entre juillet 2019 et juin 2022, soit 16 % de toutes les créations recensées, juste derrière la culture (22 %).

Pour autant, « nous sommes inquiets puisque la tendance et le contexte de crise ne prêtent pas à l'optimisme », - concède Ali Rebouh, vice-président de la métropole de Nantes (24 communes, 665 300 hab.), chargé des sports. Kamel Chibli, son homologue au sein de la région Occitanie, ajoute : « Pour l'instant, ça passe. Aucun club n'a dû fermer ses portes par manque de bénévoles. Mais nous avons l'impression d'avancer sur une ligne de crête. » Le phénomène n'est pourtant pas nouveau. « Depuis des années, les collectivités, qui soutiennent et accompagnent les clubs sportifs, sont le témoin de l'essoufflement des bénévoles, enchaîne Patrick Appéré, président de l'Association nationale des élus en charge des sports, l'Andes. Et la pandémie de Covid-19 n'a fait qu'accentuer cette situation. » Résultat, à la veille de grands événements sportifs tels que la Coupe du monde de rugby l'an prochain, puis les Jeux olympiques de Paris en 2024, l'association en appelle à la ministre des sports, Amélie Oudéa-Castéra. L'heure est venue, selon l'Andes, de « mener une réflexion sur l'engagement et la valorisation des bénévoles, avec tous les acteurs concernés ».

## **L'idée d'un statut juridique divise**

Elle formule ainsi des propositions. La première : créer un véritable statut juridique du bénévole. Sur la table depuis des années, l'idée est toujours discutée entre ses promoteurs, qui mettent en avant une forme de - sécurisation des parcours, et ses détracteurs, persuadés qu'un statut dénaturerait, voire institutionnaliserait, l'engagement. L'Andes propose aussi « d'ouvrir de façon plus importante des droits à des congés ou des crédits d'heures afin de favoriser l'activité associative pour les salariés actifs » et « d'attribuer des points de cotisation pour la retraite ».

Localement, les collectivités disposent également de plusieurs leviers d'action afin de relancer la dynamique. « A commencer par sensibiliser les clubs à l'importance d'un projet associatif digne de ce nom. Ce document, qui s'établit en associant dirigeants, bénévoles et pratiquants, est sous-exploité dans le domaine du sport », observe Jacques Malet. Kamel Chibli abonde : « Il permet à chaque bénévole d'y trouver une place concrète et définie, de quoi attirer les jeunes pour leur permettre aussi de valoriser ou transférer des compétences sur le marché du travail. » D'autant plus, ajoute Claire Thoury, « qu'ils sont demandeurs d'un engagement qui comporte du sens et constitue une source d'épanouissement ».

« Il faut avoir un discours fort sur l'utilité sociale d'une association et que cela soit retranscrit dans des conventions d'objectifs avec les collectivités. Voilà un excellent moyen de mettre en valeur ce que les gens peuvent vivre au sein des clubs. Au-delà de taper dans un volant... » appuie Yohan Penel, président de la Fédération française de badminton.

## **Un rapprochement avec les pros**

La mission de la collectivité est également de « chouchouter » ses bénévoles, selon le terme de Sébastien Allain, adjoint au maire chargé des sports à La Roche-sur-Yon et représentant de la commission « égalité et citoyenneté » de l'Andes. Comme beaucoup, il se mue régulièrement en animateur de soirée, « pour mettre à l'honneur ce dévouement ». Kamel Chibli imagine aussi que la collectivité puisse exercer le rôle de passerelle avec les sportifs professionnels. « Tous sont passés par le monde amateur, rappelle-t-il. Les bénévoles apprécient de bénéficier de moments avec eux, d'assister aux entraînements, entre autres. Ce rapprochement peut contribuer à relancer une motivation en berne. »

La récompense de l'engagement se voit, à Saint-Pourçain-sur-Sioule (5 200 hab., Allier), à travers la subvention puisque la ville a mis au point un système qui incite à l'entraide entre associations. « Lorsqu'ils remplissent leur dossier de subvention annuelle, les dirigeants doivent spécifier et recenser le déploiement de leurs bénévoles au sein d'autres structures », indique Pierre Champagnac, du cabinet du maire. La commission chargée des

subventions décide ensuite d'un tarif par demi-journée ou journée de mobilisation, puis, elle verse à l'association prêteuse un montant dédié, en plus de son enveloppe classique.

Selon Yohan Penel, l'aide des collectivités aux associations peut aussi être indirecte. Il prône « un choc de simplification » à appliquer au niveau local. Par exemple, « passer les dossiers de subvention en mode pluriannuel plutôt qu'annuel constituerait, pour les bénévoles, un gain de temps et de visibilité sur l'avenir », explique-t-il. Au-delà, le badiste compte sur la dynamique olympique. Paris 2024 prévoit en effet d'engager entre 35 000 et 40 000 bénévoles, appelés « volontaires ». Les fédérations ont d'ores et déjà été sollicitées afin de former un premier « pool ». Et, à ce stade, celle de badminton a reçu quatre fois plus de candidatures qu'elle n'a de besoins. De quoi envisager un héritage serein, en tout cas, pour ses grands événements futurs. Loin des Foulées du tram...

### « La lourdeur administrative renforce la difficulté à renouveler la gouvernance »

**Claire Thoury**, présidente du Mouvement associatif

« Il est impératif de simplifier la vie des bénévoles ! Je fais particulièrement référence aux dossiers à remplir concernant les appels à projets nationaux ou les demandes d'aides diverses, bien souvent pour des sommes non proportionnelles au temps passé... Les bénévoles de gouvernance subissent une vraie lourdeur administrative, ce qui peut aussi contribuer à rendre difficile le renouvellement de la gouvernance de certaines structures.

Le fait de simplifier certains cadres et autres normes constituerait un signal fort. Sans compter que cette mesure permettrait aussi de basculer d'une dynamique de contrainte à une dynamique de confiance. »

### « L'idée de mettre en place des parcours d'intégration a émergé de notre séminaire »



**Sébastien Allain**, adjoint au maire de La Roche-sur-Yon (55 100 hab., Vendée), chargé des sports

« En Vendée, le socle de bénévoles, en tout cas pour de l'événementiel, reste solide. En revanche, nous sommes plus inquiets pour le bénévolat du quotidien, plutôt vieillissant. A La Roche-sur-Yon, qui recense 100 associations sportives et 15 000 licenciés, dont un quart de bénévoles, nous travaillons sur la dimension intergénérationnelle. Un bénévole projette de partir ? Nous demandons au club à ce qu'il forme un parrain.

Nous avons aussi organisé, en septembre, un séminaire sur la thématique du bénévolat avec nos villes jumelles du Canada, d'Allemagne, de Roumanie et du Royaume-Uni. Il s'agissait d'échanger nos idées afin de relancer la dynamique après la crise sanitaire. Il est un peu prématuré d'en tirer un bilan, mais il est notamment question de mettre en place des parcours d'intégration des bénévoles. Cette fenêtre sur l'extérieur est très enrichissante. »

## **CHIFFRES CLES**

- 275 000 équivalents - temps plein : c'est, en 2017, ce que représentait le bénévolat sportif, estimé par le Comité national olympique et sportif français.

## **POUR ALLER PLUS LOIN**

- Le Comité olympique français veut relancer le bénévolat sportif
- Rentrée sportive : à la reconquête de la force bénévole
- Comment encourager le bénévolat dans les territoires ?